

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 18 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 12 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD.

Absents excusés : Aïcha TITOUNI, Marc COUSSEAU,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

Le maire ouvre la séance de conseil et demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- 1 décision modificative au budget principal
- le vote des subventions aux associations

Les élus valident des 2 points à ajouter.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 14 mai 2024

- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL

La commune a reçu une demande de remboursement d'un trop perçu : il s'agit d'une annulation de titre relatif à une taxe d'aménagement d'une année antérieure.

Les crédits inscrits au chapitre 67 sont insuffisants (200 € pour un montant demandé de 223 €) : il faut donc voter une décision modificative au budget principal. Le maire propose une DM type virement de crédits.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide la décision modificative suivante :

- article 673 : + 1 00 euros (dépense de fonctionnement)
- article 6064 : - 1 00 euros (dépense de fonctionnement).

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Le maire présente les demandes de subventions reçues par la mairie. Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote les subventions suivantes pour 2024 :

Organismes subventionnés	Vote 2024
Amicale des chasseurs Sacierges	110,00
Société Chasse Chéniers	110,00
Comité fêtes Sacierges - Chéniers	600,00
FCSSRP Foot	625,00
FCMO St Benoit	300,00
La Truite de l'Abloux	130,00
ANACR St Benoit	100,00
Resto du Cœur	100,00
Comité de soutien gare Argenton	100,00
ADMR Châteauroux	200,00
Course Bol d'Or	100,00
Assoc sportive MOVA	325,00
Total alloué	2 800,00

- QUESTIONS DIVERSES

♦ Un agent du service technique doit subir une opération chirurgicale ; il est en arrêt maladie pour le moment. Au vu des nécessités de service, le maire a procédé à son remplacement pour 2 mois : une jeune femme, Lisa, est donc recrutée en CDD pour travailler essentiellement sur les espaces verts communaux.

♦ Bureau de vote des élections législatives : le 1^{er} tour de scrutin aura lieu le 30 juin, de 8 h à 18 h, et le 2^{ème} tour le 07 juillet aux mêmes horaires.

Permanences du 30 juin : 8 h / 13 h : Mme Lamoureux, Mr Viard, Mr Cousseau, Mr Mahuziès

13 h / 18 h : M Demousseau, Mme Titouni, Mme Demousseau

Permanences du 07 juillet : 8 h / 13 h : M Baritaud, M Bernard, Mme Pellerin

13 h / 18 h : M Biardeau, Mme Baritaud, Mme Lamoureux

♦ Recensement de la population : la population de Sacierges St Martin sera recensée en 2025. Dès la rentrée de septembre, il faudra nommer le coordonnateur communal ainsi que l'agent recenseur. En parallèle aura lieu « l'enquête familles ».

Tous les dix ans environ, l'Insee associe au recensement de la population une enquête sur le thème des familles, menée auprès d'un large échantillon de personnes recensées. La dernière édition de l'enquête a eu lieu en 2011. La prochaine aura lieu en 2025.

L'enquête Familles vise à mieux comprendre la diversité des situations familiales (familles recomposées, familles monoparentales, veuvage...) et les modes de vie des familles (lieu de résidence des enfants de parents séparés, solidarités familiales entre générations ou encore transmission familiale des langues parlées).

♦ Maison menaçant ruine :

- Rue du Sabotier : avertie de la situation, la propriétaire de ce bien a pris contact avec la mairie ; elle cherche une solution dans les meilleurs délais, faute de quoi la commune devra engager une procédure de péril.

- Rue des Ardillés : la grange a trouvé acquéreur ; les futurs propriétaires devront sécuriser l'espace.

♦ Les travaux de désamiantage au hangar communal et au stade devraient commencer la semaine prochaine.

♦ Gite communal : un trou se forme sur le parking et les agents du service technique devront par ailleurs revoir les canalisations d'évacuation des eaux usées.

♦ Course cycliste du vélo club blancois : samedi 27 juillet 2024 (si des signaleurs bénévoles sont intéressés pour sécuriser les carrefours, merci de le signaler en mairie).

♦ Le festival DARC proposera le 19 août un concert gratuit, ouvert à tous. Le maire participera à la réunion de présentation du festival et il rédigera un article dans le bulletin communal de juin.

Fin de séance : 22h00 -